

**CALCUL CSG/CRDS
BULLETIN à nous retourner**

NOM et Prénom _____

N° d'adhérent _____

Exercice fiscal 2024

Pour cela, il vous suffit de joindre à ce bulletin un exemplaire du document intitulé :

« **REGULARISATION DES COTISATIONS 2023 ET APPEL DE COTISATIONS 2024** » (4 pages, incluant les annexes 1 et 2)

Ou tout autre document URSSAF correspondant à l'exercice 2024, si vous n'avez pas reçu celui-ci.

Attention !

⇒ Si, vous avez versé trop de cotisations et si vous avez été remboursé(e), complétez :
 Date du remboursement : ___ / ___ / ___ Montant remboursé : _____
 Période à laquelle se rapporte ce remboursement : _____

⇒ **En raison des nombreux reports d'échéances, veuillez compléter le tableau ci-dessous si les règlements effectués dans l'année ne correspondent pas aux échéances prévues, ou si vous n'êtes pas à jour dans le paiement de vos cotisations URSSAF Allocations Familiales.**

Date	Montant Payé	Période de cotisation à laquelle se rapporte le versement
<i>Exemple</i> 15/01/2024	1.350 €	<i>Solde des cotisations AF de l'année 2022 (retard de paiement)</i>

**Ce service vous est proposé jusqu'au 31 mars 2025 et il sera facturé 25 € TTC.
 Merci de joindre votre chèque à l'ordre de l'ACPL avec votre demande en le retournant
 à l'ACPL agence 91 – 37 rue Michel Ange – 91080 COURCOURONNES**